CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'école Notre-Dame tenue le **jeudi 14 septembre 2023** au local105.

Présences :

Étaient présents :
Mesdames Véronique Hamelin,
Judith Hamel
Émilie Grenon
Cécilia Tran
Mariam Bah
Mariane Weber
Valérie Poulin
Magalie Minga
Rosanne Jimenez
Aphenh
Sarah Verret
Nacy Belhocine
Judith Hamel
Cécilia Tran
Hakim, Farhana

Messieurs : Oloni, Firmin Cyrille
Wasiuzzaman, Mohammad

Ainsi que madame Catherine Godin-Proulx, directrice et Monsieur Julien Cauchon

2. Mot de bienvenue de la présidence
Emilie nous souhaite la bienvenue

Il explique que les parents qui siègent sur le conseil d'établissement sont des parents qui représentent tous les parents de tous les enfants de l'école.

3. Nomination du/de la secrétaire de l'assemblée et d'un /une présidente

Il est proposé que madame Véronique Hamelin assure le secrétariat et que madame Émilie Grenon préside l'assemblée.

Acceptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Valérie Poulin d'accepter l'ordre du jour avec quelques petites modifications. Appuyé par Mariam Weber.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2022

Il est proposé par Madame Cécilia Tran d'accepter Le procès-verbal tel que présenté. Appuyé par Judith Hamel.

6. Mot de la direction

Madame Godin-Proulx est très heureuse d'être de retour. Très fière de l'équipe qui est ici et heureuse de tous ceux qui sont de retour.

Nos priorités : le projet éducatif.
Mission, vision, valeurs : cela fut retravailler.
Nous avons été sélectionnés pour participer au projet-pilote d'aide à la classe.

Nous sommes 63 membres du personnel et 2 directions.
Nous avons tout notre personnel. Une stabilité dans le personnel.

Beaucoup de travaux ont eu lieu. L'escalier 3 fut refaite. De la peinture dans plusieurs locaux.

Cour d'école : Le plan final est présenté et les appels d'offre aura lieu cet hiver.

M.Cauchon se présente et nous explique les dossiers qui sont partagés.

Félicitations pour avoir réussi a formé une équipe complète.

7. Mot du président

L'École Notre-Dame est une école ou on peut s'impliquer et de participer dans les activités.

C'est une école très ouverte.

L'école Notre-Dame est une école qui est très riche et très engagé par le personnel. Une belle ambiance règne au sein du conseil d'établissement.

8. Mot de l'OPP

Valérie nous parle de l'OPP.

L'OPP c'est l'organisme de participation des parents.

L'OPP est un lien entre l'école et la famille et la communauté.

L'OPP fut créé officiellement en 2019.

L'OPP aide au réseautage familial.

La fête de l'halloween fut organisée par L'OPP.

L'embellissement de la cour d'école.

Les fées de l'OPP ont accroché des fanions afin d'égailler le cœur du personnel.

L'OPP a participé à l'organisation de la fête des finissants.

L'OPP propose d'enrichir la vie de l'école.

L'OPP est contente lorsque l'école font des demandes.

Les petits défis : recrutement des parents

opp.ecole_notre-dame@csspo.gouv.qc.ca

9. Présentation du rôle du conseil d'établissement

Madame Grenon explique ce qu'est un conseil d'établissement. Le conseil est formé par 5 membres parents, 5 membres du personnel dont 2 enseignants,1 personnel de soutien,1 membre du service de garde, 2 membres de la communauté ainsi que 2 substituts.

On se rencontre de 5-6 fois dans l'année pour discuter de l'école et de prendre différentes décisions.

Le conseil approuve toutes les règles de régie interne de l'école. Les frais scolaires, les grilles-matières, les listes d'effets scolaires.

Différents sujets sont discutés : sécurité, CO2, cour d'école, activités étudiantes, activités parascolaires…

Dans le conseil, il y a différent rôle : président, vice-président,

Il a deux façons de s'impliquer dans l'école soit par le conseil d'établissement ou bien dans l'OPP.

Comité de parent :

Le comité de parents se sont des représentants de conseil d'établissement. Il se rencontre 6 fois par année et en virtuel. C'est un comité consultatif et décisionnel pour le centre de services.

10.Élections

Joel Henderson et Judith Hamel sont encore en poste pour l'année en cours.

10.1 Nomination du/de la président (e) d'élection

Il est proposé que Valérie Poulin soit la présidente d'élection
Acceptée à l'unanimité.

10.2 Nomination de/de la secrétaire d'élection

Il est proposé que Mme Hamelin soit la secrétaire d'élection
Acceptée à l'unanimité

10.3 Critères à privilégier et procédures pour élire les parents

Madame Godin-Proulx explique le processus. Il nous indique que cela représente un engagement puisqu'il s'agit d'environ 6 rencontres dans l'année. Il faut être capable de se préparer en vue de la réunion et on représente l'ensemble des élèves.

10.4 Mise en candidature du CÉ et élection

Mme Grenon propose Marianne Weber : accepte
Mme Grenon propose Genevieve Guilemette : accepte
Mme Hamel propose Émilie Grenon : Accepte
Mme Grenon propose Rosanne Jimerez : accepte
Mme Grenon propose Nancy Belhocine: refus
Mme Grenon propose Cyrille Firmin Oloni : accepte
Mme Grenon propose Cécilia Tran : accepte
Mme Grenon propose Sarah Verret : refus
Mme Grenon propose Félicité : refus

Mme Cécilia Tran, Mme Émilie Grenon et Mme Mariane Weber sont les élus pour les mandats de deux ans.
M. Cyrile Firmin Oloni et Mme Rosanne Jimerez seront nos parents-substituts.

11.Nomination d'un représentant au comité de parents du CSSPO

Mme Cécilia Tran et Mme Mariane Weber seront les représentantes au comité de parent.

12.Questions de l'assemblée

Une demande pour des réunions en mode hybride.
Faire un effort pour favoriser les diversités.
Bravo et Merci à l'école.

13.Levée de l'assemblée

Comme les points sont épuisés, la levée de l'assemblée est proclamée. Il est 20h17. Acceptée à l'unanimité

La prochaine rencontre aura lieu le 12 octobre 2023 à 17h30.

Émilie Grenon Président	Catherine Godin-Proulx Directrice